

Adresse de la société populaire d'Autun à la Convention nationale,
lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Autun à la Convention nationale, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 349-350;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18312_t1_0349_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

République sont portées vers la représentation nationale sur les ailes de la reconnaissance.

Jouissez, Législateurs, et jouissés longtems d'une récompense meritée par vos travaux immortels.

Vive a jamais la republique française, vive la Convention nationale.

Suivent 125 signatures.

x

[*La société populaire de Pradelles à la Convention nationale, le 20 vendémiaire an III*] (29)

Liberté, Égalité, ou la mort.

Le Robespierisme voudroit-il relever sur quelques points sa tete hideuse, et etendre encore ses bras meurtriers sur les departements.

Convention ressouviens toi, qu'au tems ou l'astucieux federalisme etoit sur le point de changer les destinées de la France; dans un instant tu etoufas le federalisme, et tu sauvas la république en la metant sous la sauvegarde du dogme sacré de l'unité et de l'indivisibilité.

Ne laissés pas revenir ces jours de terreur ou toutes les figures étoient consternées, ou les regards intimidés n'osoient se fixer ou l'opinion elle meme errante, incertaine, chancelloit sous le poignard du soupçon de l'intrigue et du vice.

Aprend que le peuple est parvenu à une hauteur de laquelle il voit fabriquer la foudre, qu'il la tient dans ses mains; et qu'elle n'attend que le signal pour partir et écraser tous les aristocrates, tous les continuateurs, ceux qui viseroient a une suprematie sur toi; nous ne voulons des loix que de toi, nous voulons te rester unis, dussions nous perir victimes de notre fidelités; nous confondons nos destinées avec les tiennes, avec celles de la liberté; et si l'esclavage nous poursuit, nous trouverons sur nos montagnes des asiles, où le vice, le crime, pas meme le despotisme, n'auront jamais exercé leur sanguinaire empire.

Mais sans nous arreter a cette perspective douloureuse, nous te conjurons de rester ferme à ton poste et de sauver encore une fois la liberté en la mettant sous la sauve garde de la justice. Nous t'adjurons de proclamer encore au nom de la nature, ce principe invariable, qu'il ny a parmi ses enfants que deux classes d'hommes, les bons et les mauvais, avec les derniers perissent tous les traitres, les intrigants, les dominateurs, les aristocrates, les sangsues de la République, les fripons de toute espèce et avec eux périssent leur souvenir.

Salut, courage, union, force et tu triompheras avec les bons et nous en serons, Vive la république, vive la Convention.

Pradelles le 20 vendémiaire l'an trois de la république une et indivisible.

CHAMPALBERE, *président*, BATISTE, *secrétaire*
et 30 autres signatures.

y

[*La société populaire et républicaine d'Argenton à la Convention nationale, le 14 brumaire an III*] (30)

Liberté, Égalité ou la mort

Citoyens Représentants,

La société populaire et républicaine d'Argenton n'est pas restée en arriere pour vous marquer sa reconnaissance sur l'adresse au peuple français que vous lui avez fait passer, mais son adresse ayant été envoyée avant qu'elle connût votre decret sur les sociétés populaires, elle ne l'avoit signée que collectivement, elle vous réitere donc individuellement qu'elle n'a reconnu et reconnoitra jamais d'autres principes que ceux qui y sont répandus, tous les membres qui composent cette société en font le serment et déjoueront toujours les intrigants qui voudroient, en singeant le patriotisme, se mettre à la place des hommes vertueux et energiques.

Salut et fraternité.

Les membres composant la société populaire d'Argenton.

Suivent 41 signatures et les 9 noms de ceux qui étant présents, ne savent pas signer.

z

[*La société populaire d'Autun à la Convention nationale, le 8 brumaire an III*] (31)

Liberté, Égalité

Représentans du peuple français,

Vous ne pouviés mieux répondre à l'attente des hommes probes au voeu des vrais patriotes de la commune d'Autun qu'en confiant à Boisset l'honorable mission d'exercer dans le département de Saône-et-Loire les pouvoirs de la souveraineté nationale.

Ce digne représentant a scu concilier icy comme partout ailleurs les devoirs de la fermeté républicaine avec les impulsions d'une juste bienfaisance; l'homme de sang a frémi et l'opprimé a obtenu justice; devant lui le calomniateur a pali, l'intriguant s'est démasqué, le présomp-tueux a fui, et l'agitateur a été atteré. La sagesse de Boisset a justement frappé cette classe

(29) C 326, pl. 1421, p. 10.

(30) C 326, pl. 1421, p. 9.

(31) C 326, pl. 1421, p. 8.

d'hommes qui étrangers à la vertu plébéienne en imposaient au peuple abusé par des dehors trompeurs d'un dévouement rien moins qu'intéressé, par une exaltation de principes sanguinaires, par des discours qui distillaient le poison sous le miel de la basse flagornerie, en ne rappelant au peuple que ses droits et en ne lui parlant jamais de ses devoirs il a fait rentrer dans leur premier élément, le néant, ces hommes dont les vociférations accusaient sans cesse la marche mesurée du gouvernement révolutionnaire dont l'ambition voulait s'arroger jusqu'au privilège exclusif du patriotisme; Boisset enfin a fixé son choix sur les citoyens simples et modestes dans les errements de leur vie, sur les hommes de bien pour conserver dans les fonctions publiques ceux que l'opinion impartiale et désintéressée se toujours distinguer; il n'a fait descendre des places que ceux qui les avaient déshonorées par l'arbitraire où l'incapacité, en distinguant les citoyens donc le constant dévouement à la chose publique honore le repos qu'ils ont mérité. Il a rempli notre vœu le plus cher en rétablissant parmi nous l'union de la paix jaloux aussi de conserver la jouissance de ces bienfaits inappréciables, nous soutiendrons son ouvrage par l'énergie de nos principes, par notre dévouement à la chose publique et par notre réunion à la Convention nationale qui sera toujours notre boussole et notre point de ralliement. Pénétrés de ce sentiment nous ne cesserons de répéter *Vive la République, vive la Convention nationale.*

ZOUHERAT, *président*, J. MONT, *secrétaire*
et 53 autres signatures.

a'

[*La société populaire de Congy à la Convention nationale, le 23 brumaire an III*] (32)

Citoyens Représentans,

Votre adresse au peuple français est un chef d'oeuvre. Dans notre petite commune composée de cultivateurs, vrais sans culottes, et qui tous sont membres de la société populaire, elle a été lui au milieu des applaudissemens; on en a répété plusieurs fois la lecture, et plus elle est entendue plus elle est applaudie.

La justice, que vous avez mise à l'ordre du jour, fera plus trembler les aristocrates, que la terreur; ils sont tous désarmés.

Restés à votre poste, jusqu'à ce que nos ennemis soient vaincus tant au dehors qu'au dedans, nous jurons de livrer aux uns et aux autres une guerre à mort, en suivant toujours les principes de justice que vous avez consacrés.

Nous joignons à la présente une somme de cent soixante trois livres neuf sols pour la construction d'un vaisseau qui doit terrasser la fière albion.

En séance à Congy le vingt trois brumaire l'an troisième de la République une et indivisible et impérissable, et ont tous les sociétaires qui savent signer, signé.

LE CHOYLEY, *président*, DELBEUF, *secrétaire*,
BARDALE, *agent national*, BARDIE, *trésorier*
et 20 autres signatures.

b'

[*La société populaire de Saliès à la Convention nationale, s. d.*] (33)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Citoyens Représentans,

Nous respirons enfin l'air pur de la liberté, après avoir écrasé les scélérats qui osèrent tenter de ravir au peuple français ses droits et son indépendance, vous sentites le besoin d'aneantir la tyrannie; c'est ce que vous venés de faire en consacrant, dans votre proclamation au peuple français, des vérités éternelles et des leçons sublimes sur lesquelles doit reposer la félicité publique; en même tems que vous éclairés l'homme sur la dignité de ses droits, vous lui indiqués les moyens surs de les conserver; en instruisant le citoyen de l'étendue de ses devoirs, vous lui apprenés comment il doit s'en acquiter; c'est un triomphe décisif que vous avés menagé à la liberté et à l'égalité; en leur donnant la vertu pour appui, pour garant la justice vous avés fixé leur stabilité, par l'appel que vous faites à la raison contre les suggestions perfides vous établissés leur garantie en annonçant le maintien du gouvernement révolutionnaire dans son intégrité, vous confondés leurs ennemis, les voila donc imperissables, grâces immortelles vous soient rendues.

Vive la République, une, indivisible et démocratique. Vive la Convention nationale, vivent les défenseurs des droits sacrés du peuple.

Suivent 24 signatures.

c'

[*La société populaire et le conseil général de La Carneille à la Convention nationale, s. d.*] (34)

Liberté, Égalité, la République ou la mort.

Représentans du peuple,

Elles sont donc réelement à l'ordre du jour la justice et la probité, bases essentielles d'un gouvernement démocratique...! il a donc enfin cessé ce système de tyrannie et d'oppression sous

(32) C 326, pl. 1421, p. 14.

(33) C 326, pl. 1421, p. 23.

(34) C 326, pl. 1421, p. 13.